

COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION ÉCONOMIQUE

Compte rendu

Le 12 mai 1999

Édifice Sir-Charles-Tupper, pièce C554
2250, Promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1A 0K9

Co-présidents :

Wayne Ormrod (ARLA)

Jack Wilkinson (FCA)

Participants :

Ken Edie (Agricore)

Rick Smith (Dow Agrosiences)

Bob Friesen (FCA)

Jean Szkotnicki (ICSA)

Charles Milne (ICPC)

Shannon Coombs (ACMSC)

Shirley Archambault (CCH)

Pamela Simpson (CdT)

Julia Langer (FMN)

Wendy Sexsmith (ARLA)

Robert Woods (ARLA)

Secrétaire : Geraldine Graham

1. Réévaluation/FQPA

Le point sur les aspects opérationnels

Les commentaires reçus sur le programme proposé de réévaluation ont été analysés. Pour l'essentiel, on souhaite obtenir des clarifications, particulièrement en ce qui concerne l'établissement des coûts et les occasions de participation offertes aux parties intéressées et à la population. La proposition en est au stade de la révision et l'ARLA compte faire paraître un projet de décision réglementaire d'ici le 30 juin 1999.

Le point sur l'établissement des coûts

Une analyse des estimations des coûts du programme proposé de réévaluation a été distribuée avant la réunion. Environ 60 ETP par année seraient accordées sur un intervalle de sept ans.

Commentaires et questions émanant du secteur industriel

À combien s'élèvent les dépenses à ce jour? [Il en sera question au point 8].

Mise en oeuvre du programme 3, coordination avec les activités dans le cadre de l'application de la FQPA. [L'ARLA collabore avec l'EPA sur quelques produits. Les futures procédures seront élaborées à partir de ce que ces exemples nous auront appris. À l'avenir, nous nous concentrerons peut-être sur les produits dont l'homologation est maintenue aux États-Unis. L'évaluation américaine serait utilisée pour la prise de décision au Canada, compte tenu des modes d'emploi au Canada.]

Est-ce que ça vaut le coup de tenter d'influencer les décisions américaines? Dans la négative, faudrait-il réduire le nombre de produits figurant au programme 3? [L'établissement des coûts du programme 3 est semblable à celui du programme 1, dans le cadre duquel on emploiera les RED des États-Unis. Peu de ressources supplémentaires serviront à tenter d'influencer les décisions américaines. Plutôt, les ressources additionnelles du programme 3 visent à répondre aux besoins en matière de réévaluation de l'ensemble des effets cumulatifs de l'exposition aux pesticides.]

Il importe de faire en sorte que les méthodes d'évaluation du risque soient harmonisées.

Les gains d'efficacité donneront-ils lieu à un abaissement des frais? [Au cours de la période 1997-1998 à 2002-2003, les économies de ressources consacrées à l'examen de nouvelles demandes seront octroyées à la réévaluation conformément au plan budgétaire approuvé de l'ARLA (*Gazette du Canada*, Partie 2, 16 avril 1997). Au terme de cette période, le budget sera réévalué. Cette réévaluation n'aura aucun effet sur les normes d'efficacité relatives aux nouvelles demandes.]

Qu'arrive-t-il si certains produits courants sont remplacés par de nouveaux produits au cours de ces 7 ans? [Le programme serait ajusté en conséquence. Le programme proposé est assez souple pour permettre de tels arrangements.]

Qu'en sera-t-il des usages limités? [Les évaluations sont fonction des matières actives. Dans les décisions relatives à des produits pris individuellement, l'ARLA tiendra compte de ces usages limités.]

L'ARLA utilisera-t-elle des examens faits par d'autres pays de l'OCDE que les É.-U.? [Oui.]

L'ARLA examinera-t-elle les suggestions du secteur privé relatives à la portée, aux coûts et à l'attribution des ressources? [Une analyse des possibilités d'alléger le processus sera effectuée à partir de l'expérience acquise au cours des prochains mois.]

SUIVI : Examen de l'analyse des coûts compte tenu de l'expérience acquise. Mise à jour des échéances, des chiffres et des calendriers des pays de l'OCDE. [Pour la prochaine réunion].

Réunion canado-américaine du 6 mai sur le commerce des denrées agricoles

L'automne dernier, un protocole d'entente de haut niveau sur les enjeux relatifs au commerce des denrées agricoles a été signé. L'article relatif aux pesticides montrait la nécessité de poursuivre les travaux du

groupe de travail de l'ALENA sur les pesticides. Des représentants des entreprises, des producteurs agricoles et des gouvernements fédéraux, provinciaux et d'État ont participé à la réunion du 6 mai pour discuter des enjeux associés à la FQPA ainsi que des articles du Protocole concernant les pesticides. Voici la liste des principaux enjeux soulevés :

- S Progrès sur le plan de l'harmonisation et complexité du dossier;
- S Anticipation des différends commerciaux possibles lorsque des décisions relatives à l'homologation et à la commercialisation de pesticides sont prises;
- S Nécessité pour les producteurs agricoles, l'industrie et les gouvernements de collaborer en vue d'éviter les différends commerciaux;
- S Nécessité pour Agriculture et Agroalimentaire Canada de s'impliquer davantage;
- S Nécessité de mesurer les progrès en matière d'harmonisation et d'accélérer le pas, le cas échéant;
- S Nécessité d'améliorer le processus d'homologation d'urgence au Canada;
- S Les examens conjoints ne régleront pas les présents différends commerciaux;
- S Le rapport sur l'établissement des coûts sera prêt en juin ou en juillet. L'ARLA en fera parvenir un exemplaire au CCGE.

2. Affinement des catégories de demandes d'homologation et du processus relatif aux copies d'étalon (le point sur cette question et progrès)

Plan de travail du CCGE	Nephtin
2.1.1 Création d'une nouvelle catégorie pour les changements mineurs concernant la formulation et les étiquettes	Recomm. 6 : Perfectionnement du système de catégorisation des demandes d'homologation
2.1.3 Détermination de nouvelles échéances pour l'évaluation des données sur l'efficacité; élimination de cette évaluation et examen des sommaires seulement; élimination des examens sur l'efficacité	
2.3.1 Réforme du processus relatif aux copies d'étalon	

Shannon Coombs a fait le point sur les travaux du groupe de travail conjoint ARLA-industrie sur les catégories de demandes d'homologation (se reporter à la présentation avec acétates). L'échéancier est respecté et un projet de décision réglementaire demeure prévu pour août 1999. S'il est adopté, les délais normatifs d'efficacité pour 13 catégories de demandes seraient abaissés par l'attribution à la catégorie C plutôt qu'à la catégorie B (voir le système proposé de catégorisation des demandes).

Le CCGE a approuvé les recommandations du groupe de travail. Lorsque le rapport sera fin prêt, les co-présidents présenteront leurs recommandations à Mme Franklin.

Roy Lidstone a fait rapport sur les activités du groupe de travail ARLA-industrie sur les produits étalons et les produits initiaux. L'échéancier du plan de travail, remis à la réunion de février 1999, est respecté. Un programme modifié sera proposé dans un projet de directive dont la publication est prévue pour août 1999.

3. Notification ou non notification (le point sur la question et progrès)

Plan de travail du CCGE	Nephtin
2.1.2 Nouvelles échéances pour les nouvelles sources de fabrication	Recomm. 13 : notification et non notification
2.3.3 Notification et non notification	

Karen McCullagh a fait rapport sur les progrès du groupe de travail ARLA-industrie sur la notification et la non notification (se reporter à la présentation avec acétates). À la dernière réunion du CCGE, en février, il a été décidé que le travail sera axé sur les 23 éléments de l'EPA (sur un total possible de 27) où les demandes parviendront sous forme de notification (12 éléments) ou sans qu'une notification soit nécessaire (9 éléments dont 3 ayant des éléments chimiques combinés). La publication d'un projet de directive est prévue pour juillet 1999, celle d'une directive d'homologation pour l'automne. Un plan, qui tient compte des recommandations du groupe de travail conjoint ARLA-industrie sur les catégories de demandes d'homologation, sera élaboré pour 20 nouveaux éléments maintenant sujets à la politique de notification ou de non notification américaine.

4. Bilan national

Wayne Ormrod a présenté des statistiques ayant trait aux grands dossiers d'homologation, au volume de demandes, à l'efficacité réelle en comparaison de l'efficacité normative, et aux récents défis (se reporter à la présentation avec acétates). Voici certains de ces défis :

- S** Deux trimestres consécutifs (6 mois) avec un volume élevé de demandes de la catégorie A;
- S** Un volume élevé de demandes de la catégorie B au troisième trimestre de 1998-1999.

Le plan servant à relever ces défis comprend notamment :

- S** Se concentrer à court terme sur les tâches mineures, p. ex., examen préliminaire, examen des demandes de catégorie B;

- S S'organiser pour pouvoir régler le « bouchon » des demandes de catégorie A par l'attribution de contrats, l'embauche de nouveaux membres du personnel et l'élaboration de modèles;
- S Se concentrer sur les demandes les plus visibles pour faire en sorte qu'elles soient traitées dans les délais fixés;
- S À long terme (automne 1999 et an 2000), prévoir les « bouchons » en ajoutant du personnel, en attribuant des contrats, etc.

Discussion

Existe-t-il un inventaire de réponses pour les retraits et les rejets? [L'ARLA répondra à cette question.]

Est-ce que d'avertir à l'avance l'ARLA des projets de l'industrie, en ce qui concerne les demandes d'homologation, aiderait à sa planification? [Oui.]

Le programme de réévaluation nuira-t-il à la capacité de l'ARLA de suivre le rythme des nouvelles demandes? [Non. Une partie du personnel s'occupe des nouvelles demandes ou de la réévaluation et elle ne sera pas mutée.]

Y aura-t-il des examens conjoints entrepris avec d'autres pays membres de l'OCDE que les É.-U.? [Oui. Un de ces examens a été réalisé avec 3 pays, dont les É.-U. La formule des examens conjoints et du partage des tâches sera utilisée partout où les avantages l'emporteront sur le coût de mise en oeuvre.]

L'ARLA entreprend-elle des examens conjoints même en l'absence d'une demande émanant de l'industrie? [Oui, l'ARLA tente de mettre sur pied des projets d'examen conjoint le plus souvent possible.]

5. Lacunes inhérentes aux demandes d'homologation et modification en cours d'examen

Conformément à la *Politique sur la gestion des demandes d'homologation*, on offre à un demandeur la possibilité de combler les lacunes décelées à deux reprises : au premier et au second examen préliminaire des données. Lorsque le demandeur ne fournit pas les données requises dans les délais prévus, sa demande est rejetée. Si cette mesure n'était pas appliquée uniformément, il se pourrait que des demandeurs présentant une demande de meilleure tenue soient pénalisés. L'ARLA a avisé l'ICPC et l'ACMSC que, dorénavant, elle appliquerait cette mesure de manière uniforme. Elle attend une réponse.

Dans ce contexte, la question de l'uniformité des examens préliminaires a été soulevée. L'ICPC et l'ACMSC auront des discussions avec Roy Lidstone et prépareront des recommandations.

La modification des demandes en cours d'examen décrit les additions ou les modifications apportées à des revendications sur les étiquettes ou la modification des formulations dans le cadre d'une demande active, en s'attendant néanmoins à ce que l'échéancier initial soit respecté. L'ARLA a rencontré l'ICPC et l'ACMSC relativement à une proposition visant à gérer ce problème. Il faudra poursuivre les discussions.

6. Propriété des données

L'ARLA a pris connaissance de la proposition du ICPC et des représentations du secteur des produits génériques. L'ACMSC n'a pas encore arrêté sa position. Il est nécessaire d'étudier et de bien comprendre les pouvoirs juridiques et constitutionnels ainsi que les limites de ces pouvoirs. L'ARLA a proposé de mettre son conseiller juridique à la disposition d'un groupe de travail ARLA-industrie pour en discuter. Bob Ingratta est le responsable de l'équipe industrielle. Wayne Ormrod prendra l'initiative de faire démarrer ce projet.

7.1 Adoption dans les modalités du CCGE des principes relatifs aux observateurs du Conseil consultatif sur la lutte antiparasitaire (CCLA)

7.2 Sécurité et conduite (suivi)

Le projet des modalités révisées avait été distribué avant la réunion.

Les modalités révisées ont été adoptées.

8. États financiers

Sommaire des ressources

Bob Woods a présenté un sommaire des ressources de l'ARLA par service pour 1997-1998 (pièce jointe). Les chiffres de 1998-1999 figureront dans le rapport annuel de l'ARLA qui paraîtra à l'été de 1999. Les revenus de 1998-1999 découlant des frais de demande sont en hausse légère.

Le point sur l'OSS

Le statut d'organisme de service spécial (OSS) est une disposition administrative appliquée au sein d'un ministère. L'OSS n'est pas un organisme créé par la loi comme la l'Agence canadienne d'inspection des aliments. L'ARLA a rédigé un projet en vue d'acquérir le statut d'OSS, mais ce projet a été temporairement écarté, jusqu'à ce que le régime de recouvrement des coûts se soit davantage stabilisé.

Discussion

Le statut d'OSS pour l'ARLA nuira-t-il aux possibilités de l'Agence d'obtenir de l'aide du Ministère en ce qui touche les moins perçus en revenu? [Pas nécessairement, plusieurs options s'offriraient encore pour combler le manque à gagner.]

Si cette proposition est reprise, il se présentera des occasions de consultation. Les avantages et les inconvénients devraient être étudiés par le CCGE et par le CCLA.

Une description du statut d'OSS, les mécanismes de responsabilité et une liste d'OSS existants seront joints au compte rendu. Les membres du CCGE sont invités à faire part de leur avis en tout temps. Cette question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine réunion pour qu'on puisse répondre à toutes les questions.

Autres points

Homologations d'urgence - L'industrie a soulevé le cas d'un produit nécessaire dans la lutte contre le fusarium dans le blé pour lequel une homologation d'urgence n'a pas été accordée. Wayne a expliqué qu'un règlement et que des procédures d'homologation d'urgence ont été respectés. Il transmettra de la documentation sur ces procédures.

Prochaine réunion

Date provisoire : 16 novembre 1999